

Imposition année 2023

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>Écart</u>
Foncière générale (100 \$ d'éval.)	0,645	0,675	0,030
Sûreté du Québec (100 \$ d'éval.)	0,085	0,085	0,000
Environnement (100 \$ d'éval.)	0,030	0,040	0,010
Tarifification de déneigement			
Unité d'éval. bâtiment	248 \$	258 \$	10 \$
Unité sans bât./bât. non-des.	198 \$	203 \$	5 \$
Service collecte ordures			
Commerce	134 \$	134 \$	0 \$
Résidence	120 \$	120 \$	0 \$
Entretien réseau d'aqueduc	329 \$	329 \$	0 \$
Entretien du réseau d'aqueduc (commerces)			
Le tarif varie entre	448 \$ et	723 \$	selon la catégorie.

Principales réalisations 2022

- Pavage chemin Pépin sur 3 km;
- Scellant protecteur chemin Després;
- Achat d'un broyeur à branches;
- Acquisition du bâtiment de la bibliothèque;
- Aménagement sentier des Sucres et parc des Sourires;
- Sécurité noyau villageois : Installation panneaux lumineux pour traverses piétonnières, afficheur de vitesse radar et panneaux de sécurité relatifs aux enfants;
- Aménagement d'un abribus;
- Achat d'équipement pour la voirie, pour la caserne incendie et pour les loisirs;
- Débroussaillage mécanisé sur ch. des Grandes-Côtes;
- Patrouilles nautiques et terrestres par le groupe Sûreté.

Principaux projets 2023

- Agrandissement de l'hôtel de ville;
- Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers;
- Agrandissement du garage municipal;
- Achat d'un camion 10 roues;
- Réfection du chemin des Grandes-Côtes (4,5 km);
- Pavage chemin des Fondateurs (2 km);
- Trottoir;
- Pavage stationnement de l'école;
- Aménagement aux quatre coins;
- Toiture du kiosque postal;
- Programme / permis en ligne;
- Aménagement d'une descente au lac aux Castors.

Prévisions budgétaires

REVENUS	2022	2023
Taxe foncière générale	2 693 055 \$	2 895 405 \$
Sûreté du Québec	358 076 \$	365 238 \$
Ristourne S.Q.	10 000 \$	0 \$
Environnement	127 300 \$	172 172 \$
Tarifification - aqueduc	36 803 \$	40 000 \$
Tarifification - ordures (service)	229 991 \$	229 764 \$
Tarifification - déneigement	566 764 \$	599 851 \$
Taxes (emprunt garage)	25 680 \$	25 680 \$
Autres taxes	4 700 \$	4 700 \$
Taxes de secteur	19 737 \$	19 220 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 600 \$	7 600 \$
Compensation terres publiques	103 700 \$	112 476 \$
Min. Transport (ch. La Minerve)	65 200 \$	72 800 \$
Collecte ordures et recyclables	392 625 \$	390 126 \$
Autres recettes de sources locales	68 500 \$	142 258 \$
Imposition de droits et intérêts	279 560 \$	324 330 \$
Subvention gouv. (chemins)	559 569 \$	561 325 \$
Matières recyclables	50 000 \$	50 000 \$
Contrat poste d'accueil	21 500 \$	11 000 \$
TOTAL DES REVENUS	5 620 360 \$	6 023 945 \$

DÉPENSES	2022	2023
Administration générale	1 117 306 \$	1 153 885 \$
Sécurité publique	858 047 \$	797 432 \$
Transport	1 662 542 \$	1 679 764 \$
Réseau de distribution d'eau	39 291 \$	42 075 \$
Enlèvement - destruction ordures	632 577 \$	743 816 \$
Protection environnement autres	279 339 \$	351 344 \$
Aménagement et urbanisme	236 047 \$	310 196 \$
Loisirs et culture	700 679 \$	687 082 \$
Frais de financement	34 915 \$	55 075 \$
Financement	295 720 \$	316 829 \$
Financement fonds de roulement	44 854 \$	75 820 \$
Affectation surplus	-240 018 \$	-151 073 \$
Affect. surplus réservé (collecte)	-55 939 \$	-53 300 \$
Affectation fonds parcs - ter. jeux	15 000 \$	15 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 620 360 \$	6 023 945 \$

L'évaluation imposable de la Municipalité pour l'année 2023 est de 430 430 300 \$.

Administration

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Suzanne Sauriol, poste 5501

Courriel : dg@municipalite.laminerve.qc.ca

Adjointe exécutive au greffe/direction générale

Chantale Bonfond, poste 5509

Courriel : adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable

Claudine Valiquette, poste 5508

Courriel : cc@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable adjointe

Claire Séguin, poste 5505

Courriel : cca@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire réceptionniste

Nathalie Charette, poste 5500

Courriel : reception@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis à la réception

Louise Bellefleur, poste 5511

Courriel : secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca

Loisirs et culture

Responsable en loisirs

Marco Laperrière, poste 5516

Courriel : loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

Bibliothèque

Responsable de la bibliothèque

Kathryn Villeneuve, poste 5551

Commis à la bibliothèque

Anita Demers, poste 5550

Courriel : biblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Horaire - Hiver

Mardi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 14 h

Horaire - Été (25 juin au 2 septembre 2023)

Lundi au vendredi : 9 h à 13 h et 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 13 h

La Minerve



Le présent dépliant a pour but de vous renseigner notamment sur la répartition des revenus et des dépenses, le tout en regard des prévisions budgétaires 2023 de la Municipalité de La Minerve.

2023

Service de l'urbanisme / environnement

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement planifie et gère l'aménagement du territoire en vue d'assurer une organisation et une utilisation cohérente du milieu, en harmonie avec l'environnement. De plus, le Service assure la proactivité en matière de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Afin d'éviter tout désagrément, il est fortement recommandé de vérifier auprès du Service, **avant d'entreprendre vos travaux**, afin qu'ils soient conformes à la réglementation en vigueur.

Vous êtes invités à consulter notre site Internet, sous l'onglet « urbanisme » pour prendre connaissance des différents règlements et aussi pour avoir accès aux formulaires de demande de permis ou de certificat d'autorisation.

Bac en bordure d'un chemin public

Conformément au règlement numéro 715 sur les nuisances, article 6.4, les contribuables doivent ranger leurs bacs lorsque ceux-ci sont vides (les enlever de la rue).

Ainsi les opérations de déneigement pourront être effectuées adéquatement et la sécurité routière sera accrue. Du plus, vous éviterez que vos bacs soient endommagés.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions dudit règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une première infraction et d'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2 000 \$ pour toute récidive.

Lavage des embarcations

Tout un chacun a un rôle à jouer en ce qui concerne la préservation de nos lacs et rivières, d'où l'importance accordée au lavage des embarcations afin de prévenir l'invasion de plantes exotiques envahissantes. Le myriophylle à épi est notamment présent aux lacs Chapleau, des Mauves et à La Truite.

Avant la mise à l'eau d'une embarcation, celle-ci doit préalablement être lavée conformément au règlement relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations. Les stations de lavage sont situées au 75, chemin de La Minerve ainsi qu'au 761, chemin des Pionniers.

De plus, des stations de lavage manuel (brosses) ont été aménagées à la décharge du lac Chapleau vers le lac des Mauves ainsi que sur la parcelle (portage) entre le lac des Mauves et le lac à la Truite. Des patrouilleurs parcourent le territoire afin de s'assurer que les utilisateurs d'embarcations aient en leur possession un certificat de lavage valide.

Il est à noter qu'un propriétaire riverain a le privilège de laver lui-même son embarcation sous certaines conditions. Vous pouvez consulter notre site Internet pour connaître les détails des différentes modalités applicables au lavage des embarcations.

Station de lavage

75, ch. de La Minerve
819-681-3380, poste 5534

Service des travaux publics

Directeur du Service des travaux publics

Nelson Ethier, poste 5530
Courriel : dtp@municipalite.laminerve.qc.ca

Coordonnateur - matières résiduelles

Jonathan Sauriol, poste 5532
Courriel : ctp@municipalite.laminerve.qc.ca

Service de l'urbanisme / environnement

Directrice - Service urbanisme/environnement

Amélie Vaillancourt-Lacas, poste 5506
Courriel : urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : dérogations mineures, demandes de lotissement, projets de développement, projets en lien avec le conseil municipal.

Inspectrice municipale

Sandrine-Emmanuelle Séchaud, poste 5504
Courriel : inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : permis et certificats d'autorisation pour construction de bâtiment résidentiel ou commercial, installations septiques, captage d'eau et questions relatives à la location court séjour.

Inspectrice municipale

Isabelle Laramée, poste 5510
Courriel : enviro@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : preuves de vidange de fosses septiques, certificats d'autorisation en lien avec l'environnement, la rive et le littoral, remblai-déblai, abattage d'arbres, aménagement de terrains, les installations septiques et les quais.

Membres du conseil municipal

Maire

Johnny Salera

Conseillers-Conseillères

Céline Dufour

Ève Darmana

Mathieu Séguin

Mark D. Goldman

Mathilde Péloquin-Guay

Darling Tremblay

Les séances du conseil ont normalement lieu le premier lundi de chaque mois (ou le lendemain s'il s'agit d'un congé férié), à 19 h, au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs, aux dates suivantes : 16 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 5 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2023.

Possibilité d'effectuer le paiement de votre compte de taxes annuel en quatre versements, aux dates suivantes : 24 mars, 28 juin, 31 août et 31 octobre 2023, en argent, par chèque, carte de débit ou crédit ou via votre institution financière.

Pour nous joindre

Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone 819 681-3380
info@municipalite.laminerve.qc.ca
www.municipalite.laminerve.qc.ca
www.facebook.com/laminerve

La Minerve

